



Enedis communique

Coordonnées et démarches relatives à l'électricité (urgences, raccordement et souscription)

Vous devez joindre Enedis, le gestionnaire du réseau public d'électricité, uniquement lorsque vous êtes témoin d'une panne de courant sans avoir été prévenu en amont, ou lors d'un premier raccordement.

- Pour les **urgences électricité** vous devez composer le **09 726 750 95**, numéro spécifique au département de l'Ardèche. Les équipes d'Enedis analyseront à distance la teneur de la panne et, en cas de besoin, enverront des techniciens sur place.
- Pour le **raccordement à l'électricité** d'un logement neuf, il faut composer le **09 708 319 70**, qui est le numéro pour sur toute la France métropolitaine. Vous recevrez par la suite une proposition de raccordement avec le devis des travaux à entreprendre. Une fois ces travaux terminés, vous devrez choisir un fournisseur d'électricité pour souscrire un contrat et ainsi mettre en service le compteur. Pour vous aider, rendez-vous par exemple sur [le comparateur Kelwatt](#) et filtrez pour trouver celui qui vous convient le mieux à votre mode de vie, à votre budget, et à votre éthique environnementale.